

PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CSEE DE GSF SATURNE ETABLISSEMENT DE BRUMATH
DU 27 JUIN 2024

Nom et qualité des personnes ayant assisté à la réunion :

- | | |
|-----------------------|---|
| • LAUTIER Laurent | Président |
| • HERBER Anne | Titulaire CFDT |
| • DHOMUN Suniduth | Délégué Syndical CGT - Titulaire CE CGT |
| • ELBANNAOUI L'Hassan | Titulaire CFDT |

Absents excusés

- | | |
|--------------------|--|
| • HEIM Jean-Luc | Titulaire CFDT |
| • WOLFF Sabine | Titulaire CFTC |
| • SCHMITT Philippe | Délégué Syndical CFDT – Titulaire CFDT |
| • SCHMITT Nadia | Titulaire CFDT Secrétaire |
| • MIMAZ Yildiz | Titulaire CFDT |
| • LAHRACH Rachid | Délégué Syndical CFTC - Titulaire CFTC |
| • MISBAH Saïd | Titulaire CFTC |

Heure d'ouverture de la séance : 17h00

Le Président a rappelé rappelle l'ordre du jour de la réunion (voir ordre du jour annexé au PV de réunion)

- 1. Réponses motivées de l'employeur sur les observations, vœux ou avis émis par le comité lors d'une précédente réunion en date du <>**
-

RAS

- 2. Confirmation de la situation des alternants sur l'établissement de Brumath (% contrat d'apprentissage et % contrat de professionnalisation)**

1 contrat en alternance assistante

- 3. Montant de la contribution pour l'année 2023 pour non-respect éventuel des quotas.**

Pas d'information

4. Informations trimestrielles

Les informations trimestrielles ont été présentées par le Président.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

5. DIVERS

RAS

6. Information sur la liste des salariés exposés à des agents chimiques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction

Le Président informe le comité, qu'en application du décret 2024-307 du 4 avril, à compter du 5 juillet 2024, les employeurs doivent établir la liste actualisée des travailleurs exposés ou susceptibles d'être exposés à des agents chimiques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

Cette liste indique, pour chaque travailleur, les substances auxquelles il est susceptible d'être exposé ainsi que, lorsqu'elles sont connues, les informations sur la nature, la durée et le degré de son exposition.

L'employeur tient à disposition des travailleurs les informations de la liste qui les concernent personnellement.

Il tient également les informations de cette liste, présentées de manière anonyme, à la disposition des travailleurs et des membres de la délégation du personnel du comité social et économique.

Les remarques suivantes ont été formulées : RAS

Les questions suivantes ont été posées : RAS

Il a été répondu par le Président : RAS

7. Information et analyse des AT survenus au cours du trimestre précédent.

Le président informe le Comité concernant les accidents suivants, survenus au cours de la période écoulée :

- 1 AT sur le site CHDB
- 1 AT sur le site BRICO DEPOT à Schweighouse sur Moder
- 1 AT sur le site TFR

8. Compte-rendu de visites ou enquêtes effectuées par des membres du CSE dans le trimestre écoulé.

Le Comité n'a pas réalisé de visite ou d'enquête au cours de la période écoulée

9. Observations émises par l'inspecteur du travail, du médecin du travail et des agents des services des organismes de sécurité sociale depuis la dernière réunion consacrée à la santé, sécurité.

Vérification de la climatisation, équipement incendie et circuit électrique.

10. Présentation des attestations, consignes, résultats et rapports relatifs aux vérifications et contrôles mis à la charge de l'employeur reçus depuis la dernière réunion consacrée à la santé sécurité.

Le Président informe le comité qu'aucune attestation, consigne, résultat ou rapport n'a été reçu.

11. Plans de Prévention : information des membres du CSE des prochaines dates d'inspection commune des locaux clients

Les prochaines inspections communes de locaux client pour l'élaboration ou la mise à jour de plans de prévention sont prévues :

Le 28 juin 2024 site Centre Hospitalier situé à Sarrebourg.

Fin de la séance : 17h45

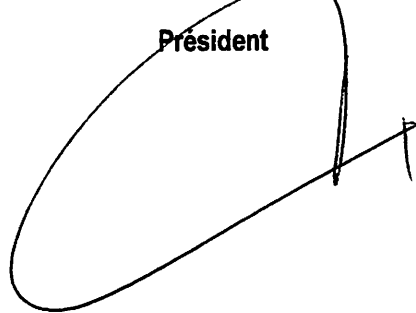
Anne HERBER

Secrétaire Adjointe du CSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Anne HERBER', written over a horizontal line.

Laurent LAUTIER

Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Laurent LAUTIER', written over a horizontal line.